

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

N°2023-018

Code Postal 13320

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20.04.03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions,

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES DU
RHONE AU TITRE DE
L'AIDE A LA
PROVENCE VERTE-
OPÉRATION UN JOUR
UN ARBRE

DECIDE

Art. 1^{er} : Il est décidé de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental 13, au titre de l'Aide à la Provence Verte, pour l'opération Un Jour Un Arbre.

Art. 2 : L'estimation globale de cette opération s'élevant à 298 500 euros hors taxes, le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Conseil Départemental Tx de Proximité	70 % Maxi	208 950 €
Commune	30 % Mini	89 550 €
TOTAL	100 %	298 500 €

Art. 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Bouc Bel Air, le 21 juillet 2023



Richard MALLIÉ